

AFFAIRE N° 22. - Acquisition de trois bennes-tasseuses -
Approbation de l'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 11 MAI dernier a eu lieu le dépouillement des offres pour la fourniture de trois bennes-tasseuses.

La Commission, réunie à cet effet, a décidé, compte tenu de la qualité du matériel et de son prix, de retenir l'offre des Etablissements Lionel de TOURRIS (S.A.R.L.) sur la base de 4 800 000 Frs CFA l'unité, soit pour les trois bennes QUATORZE MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS CFA (14 400 000) - (prix en exonération des droits d'octroi de mer).

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver cet appel d'offres ;

- de m'autoriser à passer un marché avec les Etablissements Lionel de TOURRIS.

Le financement de cette opération est assuré de la façon suivante :

| | |
|--|--------------------|
| - subvention du Ministère de l'Intérieur | 3 370 000 Frs CFA |
| - emprunt à la C.A.E.C.I | 10 130 000 Frs CFA |
| - inscription au Budget supplémentaire de 1971 ... | 900 000 Frs CFA |
| | <hr/> |
| | 14 400 000 Frs CFA |

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
le 23 juin 1971
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: P. Kessler
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires
Financières
Signé: O. HOARAU